**Réunion d’experts**

**Diversification et sophistication dans les processus de transformation économique des**

**pays d’Afrique du Nord**

**Projet de Recommandations**

La réunion a identifié un certain nombre de leviers sur lesquels il conviendrait de porter les efforts : mise à niveau institutionnelle, Gouvernance, Climat des affaires, Repositionnement des Etats, modèle de développement durable. L’intégration régionale représente également un levier collectif important dans le cas de l’Afrique du Nord, compte tenu du potentiel important non exploité. Ces leviers serviront de base pour l’identification des axes d’intervention et la formulation de recommandations politiques

**Réformes institutionnelles et de la gouvernance**

1. Définir les enjeux et les objectifs collectifs dictant l’orientation des politiques industrielles volontaristes. Des études devraient être ainsi menées afin d’éclairer les orientations futures et le besoin en termes d’assistances techniques des pays partenaires quant à la mise en œuvre de ces politiques industrielles.
2. Institutionnaliser le dialogue public-privé au niveau des filières et des clusters. En particulier, la formation des commissions thématiques permettant de mettre en place les réformes nécessaires pour développer les Partenariats privé-publics. Ces politiques de dialogues doivent (i) mettre l’accent sur le caractère gagnant-gagnant de ce partenariat, et (ii) se fonder autour des objectifs de développement.
3. Renforcer la transparence à travers des mécanismes de gestion de l’information et impliquer les différents partenaires dans la prise de décision.
4. Améliorer la gouvernance économique par la mise en place de mécanismes d’évaluation comme la gestion par objectif et l’adoption de réformes visant à renforcer l’Etat de droit.

**Rôle de l’Etat**

1. Repenser la politique industrielle, dans laquelle l’Etat doit jouer un rôle central, afin qu’elle soit intégrée, dynamique, inclusive, transparente et s’appuyant sur un fort contenu informatif et des mécanismes de suivi évaluation.
2. Cibler les IDE en fonction de la stratégie industrielle en vigueur et ainsi garantir un potentiel fort de transmission du savoir faire et de transfert technologique.
3. Mener une politique Macroéconomique saine, en cohérence avec une politique industrielle ambitieuse. Dans ce cadre la question de la cohérence avec le taux de change est cruciale.

**Soutien aux secteurs à haute valeur ajoutée (Approche verticale)**

1. Instaurer des réformes à l’échelle sectorielle permettant de promouvoir les secteurs à hautes valeurs ajoutées. Ces réformes devraient particulièrement concerner le secteur manufacturier et favoriser la clusterisation de l’économie à travers la création de pôles industriels moteurs incontournable pour l’accélération la transformation structurelle et la croissance économique.
2. Favoriser les interventions directes et ciblées pour lancer de nouvelles activités en partenariat avec le secteur privé, l’amélioration de l’attractivité interne du secteur exposé par rapport au secteur abrité (dévaluation intérieure).
3. Attirer des entreprises étrangères locomotives pour se connecter sur les chaînes de production mondiales.
4. Valorisation des ressources primaires dans les économies où elles occupent une grande, place dans l’économie et la (re)constitution de grands groupes industriels pour initier des big push qui soient tirés non pas par l’investissement public mais par l’investissement de grandes entreprises privées.
5. Développer des études sectorielles fines : définir les secteurs, identifier les conditions initiales de base (offre/demande, capabilities existantes), les caractéristiques structurelles du marché et les stratégies cohérentes pour les entreprises (notamment les PME) impliquées.

**Au niveau de l’ensemble des secteurs (approche horizontale)**

1. Promouvoir le capital humain pour accompagner le processus de sophistication et mettre en place une stratégie de long terme afin de garantir un potentiel effectif en termes de main d’œuvre qualifiée et productive pour alimenter les besoins des nouvelles stratégies industrielles.
2. Développer l’intelligence économique et la mise en place d’une stratégie de veille dans les États et si possible au niveau régional.
3. Développer les chaines logistiques et la facilitation du commerce et favoriser l’adhésion aux conventions internationales y afférentes, notamment celles des Nations Unies.
4. Renforcer l’ouverture financière et améliorer l’accès au financement, ainsi que les mécanismes de financement des exportations.

**Intégration et coopération régionale**

1. Poursuivre et approfondir l’intégration régionale en vue d'une dé-segmentation des marchés nationaux garantissant des processus de production et d’échanges beaucoup plus efficients et une plus grande attractivité pour les IDE.
2. Introduire dans les politiques industrielles nationales des réformes de nature à encourager le développement d’activités d’investissement régionales et inciter les grandes entreprises nationales à s’élargir au niveau régional.
3. Promouvoir la création et la coordination des chaines de valeurs régionale notamment dans les secteurs à fortes valeur ajoutée à travers la création d’institutions régionales chargées de la diffusion de l’information et la simplification des procédures administratives pour ce type d’opération.
4. Renforcer l’attractivité de la région par une harmonisation du cadre législatif en vue de faciliter le libre établissement des investisseurs dans la région notamment le développement des chaines de valeurs ou des fusions acquisitions des investissements privés..
5. Réduire le cloisonnement qui existe entre les différents systèmes bancaires dans les pays d’Afrique du Nord et développer un système d’information inter-régional permettant aux banques de gérer les risques des opérations transfrontalières.
6. Diversifier les partenaires commerciaux (aujourd’hui fortement concentré sur l’Union Européenne) et développer les marchés des produits les plus sophistiqués à fort potentiel à l’échelle nationale, sous régionale et continentale.